

4.
(N° 84.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1837.

*Rapport fait par M. MAST DE VRIES, au nom de la commission
des naturalisations.*

MESSIEURS,

Dans la séance de la Chambre du 23 octobre 1836, vous n'avez point jugé convenable de prendre en considération la demande faite par le sieur Charles-Remy-Isidore Sohet, propriétaire et membre de l'administration de Frasne, canton de Couvin, province de Namur, à l'effet d'obtenir la grande naturalisation.

Une nouvelle pétition fut adressée à la Chambre, le 27 novembre 1836. Le sieur Sohet borne sa demande à la naturalisation ordinaire.

Charles-Remy-Isidore Sohet est né à Hierges (France), le 28 juin 1807. Son père, né le 30 septembre 1767 à Han-sur-Meuse (alors pays de Liège, aujourd'hui France), a habité les communes de Frasne, Couvin et Niverlée, depuis 1792 jusqu'à son décès arrivé en 1824, de manière que le pétitionnaire, regardant sa naissance en France comme purement accidentelle, il crut ne point devoir faire la déclaration prescrite par l'art. 133 de la Constitution.

Cette opinion est partagée par messieurs les gouverneurs de la province de Namur en 1834 et 1836, et par M. le procureur-général de la province de Liège. En 1831, le sieur Sohet a épousé une Belge, dont il a des enfans.

Tous les avis et renseignemens qui se trouvent au dossier, lui sont favorables.

Le rapporteur,

MAST DE VRIES.

Le vice-président,

F. DU BUS aîné.